
Le parc de DCP collectifs de Martinique, d'Haïti et de Mayotte

Paul Gervain*†¹

¹PLKMarine (PLK) – Allée des cocotiers 97120 Saint-Claude, Guadeloupe

Résumé

Les parcs de DCP collectifs de Martinique, Haïti et Mayotte (33 DCP au total) sont constitués de DCP chapelets renforcés. Ils sont montés sur la base des DCP chapelets utilisés depuis 20 ans dans de nombreuses régions, mais présentent des parties renforcées et des particularités de montage. Un premier bilan peut être esquissé notamment depuis le parc Martinique où ils ont été fortement exploités, sans entretien, depuis 20 mois. Ce bilan peut être complété avec les données d'Haïti, où ils sont en place depuis un an, et celles de Mayotte où ils ont été plus récemment déployés.

Mots-Clés: DCP, ancres, Martinique, Haïti, Mayotte

*Intervenant

†Auteur correspondant: paul.gervain@wanadoo.fr